

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crues

Question écrite n° 99333

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur l'indispensable renforcement des moyens de prévention du risque de crue de la Seine. Plus d'un siècle après la crue centennale de 1910, la survenance d'un tel phénomène n'est plus hypothétique. L'épisode climatique de mai et juin 2016 a démontré que les dispositifs déployés ces dernières années - au premier rang desquels l'exercice de simulation mené en mars 2016 - pour limiter l'impact d'un tel évènement ne seront vraisemblablement pas suffisants. Afin de limiter les dégâts matériels et de réduire la paralysie qu'engendrerait une telle crue, il voudrait savoir si le Gouvernement entend mettre en place de nouveaux dispositifs de prévention de ce risque afin d'éviter que la métropole parisienne ne soit submergée lors de la prochaine montée du niveau de la Seine.

Données clés

Auteur : M. René Rouquet

Circonscription: Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 99333 Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 septembre 2016, page 8738

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)